



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 reprise de l'activité, formations

Question écrite n° 28909

Texte de la question

Mme Marguerite Deprez-Audebert attire l'attention de Mme la ministre du travail sur l'activité formation sur tout le territoire, y compris, les DOM-TOM, face à la crise sanitaire. Elle l'interroge donc afin de déterminer si les entreprises disposeront de suffisamment de temps et de fonds pour relancer la formation des salariés une fois l'activité reprise. Les formations sont des investissements indispensables à la survie mais aussi au développement des entreprises. Elle souhaite savoir comment elle entend s'assurer que le plan de relance ne néglige aucune formation.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Deprez-Audebert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28909

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3118

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)